

Etudes et informations sur les économies de l'Est  
(22/75)

488.5

Objet: La 29<sup>e</sup> Session du CAEM à Budapest

1. Les quotidiens des pays de l'Europe orientale ont publié ces derniers jours des comptes rendus de la 29<sup>e</sup> Session du CAEM, qui s'est déroulée à Budapest du 25 au 27 courant, avec la participation des Chefs de gouvernements des pays membres.

A l'ordre du jour de la réunion figuraient les principaux points suivants:

1. l'activité du CAEM depuis la dernière session;
2. le plan des mesures multilatérales d'intégration 1976-1980;
3. la coordination des plans économiques quinquennaux 1976-1980;
4. les mesures pour assurer la base énergétique des pays membres pour la période 1976-1980 et au-delà;
5. la création de nouveaux organes du CAEM.

Les discours prononcés par les chefs des délégations et autres personnalités du CAEM ont en général souligné les progrès accomplis par cette organisation, l'importance primordiale de la coordination dans l'activité de planification, la nécessité de développer la coopération dans la production et dans le secteur scientifico-technique, l'intention d'accroître le commerce entre les pays du CAEM et enfin l'urgence d'assurer la "base énergétique" de ces pays par des accords à long terme. Les chefs de gouvernements n'ont pas manqué parfois de mentionner les difficultés spécifiques de l'économie de leur propre pays et d'indiquer les efforts accomplis pour y remédier, surtout en matière d'économies de combustibles et matières premières. De son côté le Premier ministre soviétique Kossiguine a promis d'augmenter dans l'avenir la production des matières premières - en premier lieu de pétrole - pour satisfaire les exigences des autres partenaires. Seulement le discours du représentant de la Roumanie, résumé très brièvement par la presse de ce pays, qui d'ailleurs a donné un relief minimum aux travaux de la session, semble avoir été de teneur différente, en ligne avec les positions bien connues de ce pays.



Le Communiqué émis au terme de la session est résumé ci-après.

2. En premier lieu le Communiqué fait état des travaux effectués par le comité du CAEM pour la coopération dans la planification et les Commissions Permanentes en matière de coordination des plans nationaux pour les années 1976-1980. Au cours de ces travaux auraient été dégagées les principales directions de développement de la coopération économique et scientifico-technique dans les différents secteurs de l'économie nationale des pays membres. Au cours de la coordination des plans 1976-1980, les pays du CAEM ont décidé d'augmenter leurs échanges réciproques de 50 % par rapport au quinquennat en cours. Ces échanges sont surtout liés à la coopération dans la production de matières premières, coordination des investissements dans la construction de capacités de production particulières.

La Session a chargé les organes compétents de poursuivre l'élaboration des principales questions de la coopération pour les années 1976-1980.

La Session a également approuvé le plan de mesures d'intégration multilatérales pour les années 1976-1980 préparé par le Comité du CAEM pour la coopération dans la planification avec l'aide du Comité pour la coopération scientifique et technique. Ce plan comprend des réalisations pour une valeur de 9 milliards de roubles transférables et concerne la production de cellulose, d'asbeste, de nickel - et la mise en fonction du gazoduc d'Orenburg. En outre un accord général de coopération a été signé avec Cuba pour la production de produits dérivés du nickel et du cobalt.

En ce qui concerne le développement du secteur énergétique, la Session a discuté un "rapport sur les conceptions en matière de développement ultérieur de la base énergétique et sur les conceptions relatives au système électro-énergétique unifié des pays membres intéressés". La Session a chargé le Comité Exécutif et le Comité pour la Coopération en matière de planification de soumettre à l'examen de la prochaine session un projet de schéma général du système en question.

Le Communiqué indique ensuite que "conformément au Programme Complexe, on a étudié des mesures pour l'amélioration des bases juridiques, ainsi que des formes d'organisation de la coopération entre les pays membres et de l'activité des organes du Conseil".



Enfin, la Session a décidé de la création de trois organes: Il s'agit de la Commission Permanente pour la Coopération dans l'Aviation Civile, la Commission Permanente pour la Coopération en matière de Protection de la Santé et enfin un Institut International de Recherche Scientifique pour les problèmes de gestion.

3. Il est certainement encore trop tôt pour faire un bilan précis de cette 29<sup>e</sup> Session. Il semble toutefois qu'on puisse affirmer que celle-ci marque un succès modéré pour les soviétiques dans leur effort de pousser l'intégration du CAEM, au moment où les Démocraties Populaires sont affaiblies par l'inflation occidentale et par l'accroissement des prix des matières premières dans les échanges Intra-CAEM. Il est en effet incontestable que l'approbation du "Plan des mesures d'intégration multilatérales pour la période 1976-1980" signifie un pas en avant vers l'approfondissement ultérieur de la coopération. Tel est également la création de l'Institut international pour la recherche scientifique en matière de gestion qui, selon des sources occidentales, aurait rencontré des résistances de la part de la Hongrie outre que la Roumanie.

D'autre côté il semble qu'en ce qui concerne le développement de la "base commune de combustibles et d'énergie", un problème d'importance capitale, on n'est pas allé plus loin que l'examen de "conceptions" en la matière.

En outre on peut estimer<sup>que</sup> l'intention attribuée aux soviétiques par plusieurs sources occidentales, d'obtenir de leurs partenaires, au cours de la Session, un renforcement des pouvoirs internationaux du Secrétariat du CAEM, n'a pas eu de suites.

